

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
MEMBRES VOTANTS			
	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Emilie DECOUX	X		
Maire : Christophe BOUVIER		X	
Adjoint au Maire aux affaires scolaires : Pascal LAROUR	X		
ENSEIGNANTES DE L'ECOLE			
Aurélie FOLCHER – CP.A	X		
Magalie GOUBILLEAU – CP.B	X		
Emeline CORDIER – CP.B		X	
Christine CHARRETON – CP.C	X		
Cindy DUMAS – CP.C		X	
Céline JUNIQUE-GIRARD – CE1.A	X		
Sabrina GUERIN – CE1.B		X	
Alma GUEZZOU – CE1.A et CE1.B		X	
Laetitia CONSANI – CE1/CE2	X		
Florence IMBERT – CE2.A	X		
Pascale BARNAY – CE2.B	X		
Gaëlle RICHARDET – CM1.A		X	
Amaia SEIB – TR CM1A	X		
Romane RIGAMONTI – CM1.B	X		
Aïna RATSIMALARIVO – CM1.C	X		
Audrey BERNARD – CM1.C	X		
Mélanie MALLERAULT – CM2.A	X		
Noémie KARABET – CM2.B	X		
Priscillia DANIEL – CM2.C	X		
Yaëlle TIXIER – CM2.C		X	
Laurie CHATAGNIER – CP.A-CE2.A-CE2.B-CM1.A	X		
DDEN : Gérard COUDERT	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Linda BENALI		X	
Malika BENDAOU		X	
Mahdjouba BERZANE	X		
Laure BUCHAILLARD	X		
Mélissa BUSCEMI	X		
Tiphaine CHEVILLARD	X		
Isabelle GARNIER	X		
Alexandra HARBUZI SCASSA		X	
Emilie JURJEVIC	X		
Laurène ROSSAT-MIGNOD	X		
Julie SEYVE	X		
Laetitia PLAINE		X	
Capucine VIGAUD	X		
Fiona VUILLERMOZ	X		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE			
Représentant périscolaire : Frédéric ARAGON	X		
RASED : Jessica MENARD et Anaëlle PERNIN	X		

Mme Chatagnier, secrétaire de séance.

Les questions des RPE (=représentants de parents d'élèves) ont été reçues la veille de conseil d'école. Les points de discussion proposés par les RPE pour l'école ont été rajoutés dans les différents points à l'ordre du jour dans la mesure du possible.

- Point d'informations des effectifs et de l'équipe pédagogique de la fin du 2^{ème} trimestre.
- 1. Point pédagogique du 2^{ème} trimestre
 - Cellule PHARe
 - RASED : prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers
 - Projets réalisés au 2^{ème} trimestre
 - Projets à venir
- 2. Préparation de la rentrée 2024/2025
 - Organisation du temps scolaire
 - Point sur les effectifs prévus
 - Ouverture de la 15^{ème} classe
- 3. Liaison Ecole-Mairie
 - Travaux et équipements
 - Le service enfance jeunesse
- 4. Questions des représentants de parents d'élèves

Point d'informations effectifs et équipe pédagogique de la fin de ce 2^{ème} trimestre

Effectifs actuels (arrivées/départs) :

Depuis la rentrée de septembre 2023 : 8 arrivées et 11 départs (dont 1 arrivée le 2 avril et 2 départs après les vacances de Pâques).

Actuellement, il y a 382 élèves à l'école (381 après les vacances de Pâques).

Les classes les plus chargées en effectifs sont les 2 classes de CE2 avec 29 élèves, ainsi que les CM1C. et la classe la moins chargée a 25 élèves : les CP.C, + le double niveau CE1/CE2 après les vacances

Equipe :

Mme Richardet, enseignante de la classe de CM1.A est en congé longue maladie depuis le 8 janvier. Elle a été remplacée partiellement au cours de la période 3 puis nous avons eu l'arrivée de Mme Seib qui a pris en charge la classe depuis le 4 mars. Ce remplacement est prévu jusqu'au jeudi 21 mars inclus. Mme Chatagnier a assuré tous les vendredis dans cette classe depuis la semaine du 8 janvier. A ce jour, aucune information concernant la suite du remplacement.

Question envoyée des RPE (= représentants de parents d'élèves) sur les absences non remplacées ?

Réponse : C'est une réalité, un problème national. Cela nécessite une grande flexibilité de l'équipe car les classes se retrouvent à 30 élèves voire plus lorsqu'il n'y a pas de remplaçant. La directrice tente de communiquer le plus rapidement possible aux familles. Cependant, il est à préciser, qu'en aucun cas une enseignante assurant déjà sa classe ne pourra se substituer à une

autre enseignante et assurer le suivi de 2 classes en simultanée.

RPE : Comment va se passer la suite de l'année ?

Réponse : *Aucune information pour le moment, en attente d'un retour des services de la DSDEN.*

Depuis lundi 18 mars, les enseignantes à 80% ont repris leur classe sur 3 jours après une période et demi à temps plein. Nous avons donc le retour de Mme Cordier en CP.B le lundi et Mme Tixier en CM2.C le lundi également.

Point pédagogique du 2^{ème} trimestre

• Cellule pHARe

Lors du premier conseil d'école de novembre, la directrice avait fait une rapide présentation du programme pHARe qui est le plan national de prévention du harcèlement.

Ce programme repose sur la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP), qui est une libre adaptation de la méthode créée par Anatol Pikas. Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves impliqués dans une situation d'intimidation scolaire : cible (victime), témoins amis et intimidateurs présumés. L'approche est non blâmante, les professionnels qui mènent les entretiens ne recherchent pas les responsabilités et ne sanctionnent pas les auteurs présumés. L'objectif est de faire partager sa préoccupation concernant la situation de la cible à tous les élèves impliqués, et la recherche de suggestions à mettre en œuvre, pour que cesse l'intimidation, tout en permettant à chacun de sortir positivement de ce processus.

Cette méthode a pour but d'accompagner la cible, la soutenir, et de travailler avec des intimidateurs afin de les faire changer de posture.

A l'école élémentaire on parlera plutôt de situation d'intimidation plutôt que de harcèlement.

Le protocole de traitement des situations de la circonscription de Gex est présenté.

C'est un protocole en 4 temps :

- 1) L'équipe de l'école et/ou la famille constate, possibilité de contacter le 3018
- 2) La directrice contacte la cellule pHARe composée de 5 personnes à GEX. C'est cette cellule qui intervient et qui communique avec les familles.
- 3) Entretiens sur l'école avec certains élèves en plusieurs temps.
- 4) Suite possible en fonction des entretiens et de la situation.

RPE: Est-ce que la classe (ou les classes) est choisie au hasard ?

Réponse : *Non. Il s'agit de la classe où on sait où il se passe quelque chose, alors on contacte la cellule.*

RPE : Sur l'école, cela a eu lieu pour deux classes de CM2 ?

Réponse : *Oui, l'école a contacté la cellule, mais le 3018 est accessible pour tous. Les entretiens ont eu lieu avec des enfants de différentes classes, mais pas forcément tous les élèves.*

Question envoyée des RPE sur le banc de l'amitié ? (projet d'installation d'un « banc de l'amitié » dans la cour de récréation avec un document envoyé).

Réponse : *C'est un projet qui a déjà été évoqué lors de précédents conseils. L'expérience a déjà été tentée au sein de l'école et n'a pas fonctionné. Si les RPE veulent s'emparer du projet, notamment sur un plan matériel, il est possible de prendre contact avec la Mairie. Ils pourront*

être accueillis sur temps scolaire pour peindre un banc.

Par ailleurs, il est indiqué sur le document que c'est un projet Sou des écoles, mais c'est une erreur. L'équipe enseignante participe à des réunions mensuelles avec le Sou des écoles et cela n'a jamais été mentionné.

- **RASED et prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Le RASED

Lors du 1^{er} conseil d'école, nous avons indiqué que l'école élémentaire dépendait du RASED de Divonne-les-Bains. Mme Pernin (*psychologue scolaire*) et Mme Ménard (*Enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique*) travaillent sur les écoles de Divonne, de Cessy, de Sauverny et de Vesancy, soit plus de 2000 élèves.

Pour cette année scolaire, à Cessy élémentaire, il y a eu, à ce jour, 31 demandes d'aide RASED rédigées par les enseignantes. 24 élèves de cycle 2 bénéficient d'un suivi régulier par l'enseignante spécialisée, et 7 élèves de CM2 ont effectué un bilan cognitif avec la psychologue scolaire dans le cadre des orientations SEGPA.

La parole est donnée aux membres du RASED : Mme Pernin et Mme Ménard

Mme Pernin explique ses missions : accompagnement des élèves en situation de handicap, rencontres avec les parents, bilans cognitifs, réunions, collaboration et échanges avec l'équipe.

Mme Ménard : elle intervient à la demande de l'enseignant à la suite d'une difficulté scolaire. Elle rappelle qu'elle travaille sur 8 groupes scolaires et qu'elle fait au mieux pour intervenir dans les écoles au plus tôt. C'est un travail sur les difficultés d'apprentissage, en petits groupes, sur la confiance en soi, lecture, langage, logique, ... C'est une aide ponctuelle pour répondre au maximum de besoins sur le secteur. Les priorités sont définies par l'inspecteur, il s'agit surtout d'un accompagnement du cycle 2 avec la lecture, et la liaison GS/CP.

Remerciements à la mairie de Cessy qui alloue un budget pour des outils pédagogiques.

En amont de l'aide du RASED, divers dispositifs sont mis en place par les enseignantes pour aider les élèves, et s'adapter au mieux à leurs besoins en termes d'apprentissages. L'idée à garder en tête est que l'élève doit progresser.

Pour cela, il y a des adaptations pédagogiques en classe (*différenciation sur quantité et type de travail, aménagements...*), souvent formalisées par un PPRE = programme personnalisé de réussite éducative.

Il y a 37 élèves qui ont un PPRE à l'école actuellement, soit 10% des élèves de l'école.

Un PPRE est temporaire et il ne suit pas l'enfant sur toute sa scolarité. Il est renouvelé si besoin avec de nouveaux objectifs en fonction des progrès de l'élève.

Concernant les différents troubles « dys », un PAP Plan d'accompagnement personnalisé, peut être mis en place, désormais possible par le médecin traitant (*car il n'y a plus de médecin scolaire*) suite à l'étude de bilans de spécialistes typer orthophonistes, ergothérapeutes, etc. Cela permet des aménagements durables pour la scolarité de l'enfant comme le tiers-temps pour les examens par exemple ou l'utilisation d'un ordinateur.

Depuis quelques années, des stages sont proposés pendant les vacances scolaires pour des élèves rencontrant des difficultés en français et en mathématiques. Sous l'appellation désormais de « stage de réussite », ces stages seront organisés 2 fois dans l'année, aux vacances d'hiver pour les élèves de cycle 2 et aux vacances de printemps pour les élèves de cycle 3. Ces stages sont sur la base du volontariat pour les élèves et pour les enseignantes, c'est Mme Rigamonti qui s'occupe de ces stages pour cette année à l'école.

Les APC (*Activités pédagogiques complémentaires*) entrent dans le dispositif d'aide aux élèves. Ce sont des activités réalisées hors temps scolaire sur la base du volontariat des familles. De manière générale, chaque enseignant prend en charge les élèves de sa classe. Les APC ont lieu le soir de 16h30 à 17h30.

Nous avons aussi le cas des élèves ayant un PPS (*projet personnalisé de scolarisation*). Ces élèves relèvent de la MDPH (*maison départementale des personnes handicapées*). Le PPS permet un aménagement de la scolarité de l'enfant et donne la possibilité d'une aide humaine (*AESH = aide aux élèves en situation de handicap*) ou matérielle.

La constitution du dossier est souvent très conséquente pour les familles et l'école participe activement à l'élaboration des dossiers pour aider les familles concernées.

Lors du premier conseil, nous notions 6 élèves en situation de handicap avec aide humaine. Désormais, ils sont 8. Nous avons donc des besoins en AESH, certains élèves étant en aide mutualisée, et d'autres en aide individualisée. Jusqu'à présent les besoins en AESH n'étaient pas comblés pour les écoles de Cessy. En effet, nous travaillons conjointement avec l'école maternelle pour les AESH afin de leur établir des emplois du temps sur les 2 écoles. Au total il y a 11 élèves notifiés avec nécessité d'aide humaine sur les écoles de Cessy, 7 AESH travaillent sur les écoles. Les besoins, pour chaque élève notifié, devraient être comblés au 25 mars prochain pour les 2 écoles.

- **Projets réalisés, en cours ou à venir à partir du 2^{ème} trimestre**

Au niveau de l'EPS :

Projets EPS en hiver

Malheureusement cette année, nous n'avons pas été gâté par la neige. Les projets ski de fond des classes de CE1 et CE1/CE2 ainsi que les projets raquettes des CE2 ont dû être annulés.

Ces projets demandent beaucoup de travail en amont, de préparation et de coordination avec les différents partenaires : station Monts-Jura, moniteurs, loueur de matériel, parents accompagnateurs, transporteur et familles des classes concernées. Il va falloir peut-être réfléchir à d'autres projets pour l'avenir.

TENNIS

Le projet tennis est en cours avec l'intervenant Xavier Maire. Cet intervenant est financé par le Sou des écoles, et les terrains utilisés sont prêtés par la Mairie de Cessy via le foyer Multi-loisirs. Cette année, ce projet concerne toute l'école pour un coût total de 5530€.

A venir = Natation à la piscine de Gex : 5 séances pour chaque classe de CP

Nous avons réussi à organiser un cycle natation de 5 séances pour chaque classe de CP. Les créneaux obtenus à la piscine de Gex concernent les 5 dernières semaines d'école en juin et juillet 2024.

Il reste cependant à obtenir des bus disponibles pour confirmer ce projet. Les demandes sont en cours.

Au niveau du PEAC (Parcours Education artistique et culturelle)

Carnaval 2024 avec thème JO

Le Carnaval 2024 s'est déroulé le vendredi 15 mars dernier, et a été un grand succès. C'est un projet commun aux 2 écoles de Cessy.

Cette année, un thème école avait été choisi. Cela a entraîné une dynamique dans l'école pour la préparation du défilé avec des accessoires fabriqués en classes par exemple. Le défilé était un moment très convivial et festif et qui avait du sens.

La soirée du Sou a été un succès et n'a pas pâti du fait qu'un thème avait été choisi par classe. Est-ce qu'il y a eu un retour des familles sur la notion de thème pour le carnaval ?

Pas de retour de parents aux RPE par rapport au thème.

Reconduite d'un thème commun pour les prochaines années envisagée, selon les idées.

Confrontations photos

Les classes de CE2 et la classe de CE1/CE2 se sont rendues à Gex pour voir l'exposition des Confrontations de la photo le vendredi 8 mars.

Grand nord

Les classes de CM1 ainsi que la classe de CP.C continue de suivre l'aventure au Grand Nord et vont commencer à préparer la venue de l'explorateur et de ses chiens, prévue à la fin de l'année.

Printemps des poètes CE1A avec pour objectif d'envoyer des poèmes à des maisons de retraite du Pays de Gex : Tougin et Ornex.

Le projet **Ecole et Cinéma** pour les classes de CE2 et la classe de CE1/CE2.

Enseignante de CE2 : C'est un dispositif de l'Education Nationale pour voir des films du patrimoine. Le programme proposé est différents selon les cycles. Il y a 3 films, et une formation en amont de chaque film pour les PE.

Le projet **Musique** pour les classes de cycle 3 avec pour thème Paris et un spectacle prévu le lundi 1^{er} juillet au Vidolet.

Au niveau du parcours citoyen :

Interventions du **SIVALOR** dans plusieurs classes sur des thèmes différents comme le tri, le recyclage, la consommation.

Les Projets avec la **Réserve naturelle** et Pays de Gex aggro autour de la lecture de paysages ou des secrets de la forêt pour les classes à partir du CE2. Ce projet comprend deux ½ journées en classe, l'une avant la sortie de terrain et la seconde ensuite.

Réunion des délégués à la mairie

Une réunion a été organisée à la Mairie, dans la salle du Conseil, le vendredi 16 février, afin que les délégués exposent les remarques concernant le temps méridien et le centre de loisirs (*périscolaire matin et soir, mercredi et vacances scolaires*) et fassent leurs demandes. Ils en ont aussi profité pour faire les demandes concernant l'école.

Projets des **jardins** potagers pour les classes intéressées.

APER pour les CM2 qui est l'attestation de première éducation à la route.

Au niveau de la santé :

Projet SSES

Cette année, pour toutes les classes, il y a eu des interventions d'étudiants en santé (*infirmier et médecine*) dans le cadre de leur **service sanitaire**. Il y avait 5 groupes de 4 étudiants de Lyon qui sont intervenus dans les classes pour sensibiliser les élèves à différentes thématiques : CP et CM1 = Apprendre à porter secours, CE1 et CE2 = le sommeil et les écrans et CM2 = la nutrition. Ces interventions ont été très appréciées tant par les étudiants que par les élèves.

Les CM2 ont également passé leur **attestation de premier secours**, suite à une séquence dédiée à ce thème.

Dépistage CP

Une infirmière scolaire est arrivée sur le collège G. Charpak début décembre, c'est notre infirmière de secteur, Mme Conforti. Elle a commencé la visite des élèves de CP. C'est un dépistage qui concerne la taille, le poids, la vue, les habitudes de vie. Les familles sont informées par un courrier dédié et ont un compte-rendu de cette visite. Tous les élèves de CP sont concernés. Si besoin, les enseignantes peuvent aussi discuter de certains enfants avec l'infirmière.

Le **Défi des écrans** dont l'objectif est de sensibiliser les élèves et les familles à l'usage des écrans. Le projet a commencé le 18 mars et se poursuivra pour 2 semaines. L'idée est de compter les heures d'écran pour une même classe lors de la semaine 1 et de réaliser moins d'heures d'écran lors de la semaine 2. Cette thématique est devenue un réel souci de santé publique. Pour les CM2, en amont du Défi des écrans, il y a eu le **Permis internet** avec une sensibilisation à l'utilisation d'internet.

Permis de bonne conduite – réunion prévue avec la mairie le 11 avril pour discuter de l'harmonisation d'utilisation du permis de bonne conduite sur tous les temps de l'enfant à l'école (*cantine et temps périscolaire*).

RPE : Question sur une meilleure valorisation des comportements qui pourrait être faite, le permis est perçu négativement.

Réponse : c'est un système qui fonctionne sur toute l'école, il y a d'autres systèmes dans chaque classe, mais il est difficile de faire autrement avec presque 400 élèves. La perte de point ne concerne qu'une minorité d'élèves.

Question des RPE à l'Ecole concernant les projets

- Une remarque sur le fait que les CM2 n'ont pas de projet de fin d'année.

Réponse : La seule réponse apportée sera que les projets sont au libre choix de l'équipe pédagogique et ne sont pas une réponse aux demandes des familles. Par ailleurs, cette question avait été évoquée en juin 2023 avec réponse apportée par le conseil d'école.

La directrice précise que la formulation de la remarque a été très mal perçue par l'équipe enseignante, et que les RPE devront s'attacher à avoir des remarques représentatives de la majorité des parents de l'école.

- Report des sorties raquettes pour les CE2 ?

Des sorties sont prévues avec la Réserve Naturelle.

Aucun commentaire des RPE.

Préparation de la rentrée 2024/2025

• Organisation du temps scolaire

Poursuite de la dérogation de 24h d'enseignements sur 4 jours et non 4jours ½

Depuis la rentrée de septembre 2018, les écoles de Cessy ont une dérogation de l'organisation du temps scolaire accordée par l'Inspection Académique, à savoir une semaine de 8 demi-journées sur 4 jours (*lundi/mardi/jeudi/vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30*). Cette modification avait été votée à la majorité par le conseil d'école réuni le 21/11/2017 pour la rentrée de septembre 2018, puis renouveler par le conseil d'école de mars 2021 pour la rentrée de septembre 2021.

Il convient de renouveler cette demande, conjointement avec la commune et l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2024.

La commune ainsi que les équipes pédagogiques des 2 écoles de Cessy souhaitent renouveler cette demande de dérogation.

AVIS du conseil d'école du 19/03/2024 sur les rythmes scolaires pour 3 ans (2024/2025-2025/2026-2026-2027) à partir de 2024/2025 :

Nombre de votants : Mairie 1 – Enseignants 16 - Parents élus 10

Pour le maintien à 4 jours : à l'unanimité

Contre le maintien à 4 jours et le retour à 4.5 jours : X

Pas d'avis : X

Le Conseil d'école du 19/03/2024 de l'école élémentaire du Verger saisit donc la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale sous couvert de la Mairie de Cessy, afin qu'une demande de renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires à 4 jours soit maintenue pour la rentrée scolaire 2024 et ce pour 3 ans.

Voici l'emploi du temps souhaité.

Lundi 8h30-11h30/13h30-16h30

Mardi 8h30-11h30/13h30-16h30

Jeudi 8h30-11h30/13h30-16h30

Vendredi 8h30-11h30/13h30-16h30

• Point sur les effectifs prévus et sur les inscriptions

Modalités d'inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée prochaine ont commencé à la Mairie depuis le 4 mars dernier. Dans le cadre de la liaison GS/CP, une visite de l'école sera proposée aux élèves de GS sur temps scolaire et une réunion de liaison aura lieu entre les enseignantes de GS, de CP et les directrices. Des visites seront organisées en fin de journée pour les nouvelles familles au mois de juin, ces visites seront faites par les enseignantes de l'école élémentaire. Deux créneaux horaires seront proposés aux familles sur deux soirs différents. Une fois l'organisation définie, elle sera communiquée aux familles concernées.

Il n'y aura pas de rendez-vous individuels proposés à chaque famille cette année, cependant une réunion d'information générale sur le fonctionnement de l'école sera faite en amont de chaque réunion de classe en septembre prochain. Pour cela, les réunions de classes seront concentrées sur 3 soirées avec 5 classes par soirée. En amont de ces 5 réunions, la directrice fera donc une réunion de présentation aux familles, dans le hall de l'école, pour qu'ensuite les familles rejoignent la classe et l'enseignante de leur enfant.

Par ailleurs, la commission dérogation aura lieu le 2 mai pour étudier les demandes des familles qui ne résident pas sur la Commune de Cessy.

MAIRIE : décision restrictive sur les demandes de dérogation, sauf enfants des enseignants et personnel communal.

Evolution et Prévisions d'effectifs

Aujourd'hui il y a 381 élèves à l'école.

Les prévisions pour l'an prochain :

Départ de 80 CM2 et arrivée de 68 GS de Cessy.

Des arrivées de nouveaux élèves habitants sur la commune sont prévues.

Une décision d'ouverture a été entérinée lors du CDEN de février 2024, ce sera la 15^{ème} classe de l'école.

- **Ouverture de la 15^{ème} classe**

Réflexions en cours sur l'utilisation des locaux, à savoir transformation de la salle de musique en salle de classe, installation de modulaires type Algéco.

Ensuite il faudra réfléchir à l'installation d'un nouveau TNI et à l'achat de nouveau mobilier (tables et chaises élèves + meubles classe + bureau enseignant).

Réunion prévue entre la Mairie et l'Ecole le mardi 26 mars.

Plus de précisions seront données au 3^{ème} conseil d'école.

DDEN : demande la position de la mairie sur les locaux ? les délais ?

Mairie : réflexion sur l'installation de modulaires pour des sanitaires et une classe, les délais sont bons pour septembre.

En raison de la montée des effectifs sur la commune, de l'ouverture d'une 15^{ème} classe, l'équipe de l'école s'interroge sur les réflexions de la Mairie quant à la création d'une autre école. En effet, une école de 15 classes à gérer au quotidien, devient très complexe. Il devient urgent que

l'équipe municipale prend conscience qu'il faudrait une autre école sur la commune, avec une sectorisation de la commune, pour faire baisser le nombre de classes dans celle-ci.

RPE : est-il envisagé d'ouvrir une autre école ?

Mairie : l'étude est en cours, mais la mairie n'a pas de foncier. La Mairie réfléchit à agrandir cette école. L'Inspecteur est favorable à une deuxième direction, pour une école de cycle éventuellement. Le travail fourni par la mairie et la directrice de l'école a permis à l'Inspecteur d'ouvrir la classe (administration réactive).

• Liaison CM2/6ème

L'école élémentaire du Verger de Cessy dépend du collège Georges Charpak à Gex. La procédure d'affectation des élèves : Affelnet, a commencé depuis peu. Les élèves sont affectés en fonction de leur adresse de domicile à un collège de secteur.

En fonction des situations, des dérogations sont possibles sur d'autres collèges publics.

Une visite du collège de secteur était prévue le jeudi 4 avril mais nous avons appris aujourd'hui qu'elle serait reportée.

La réponse des affectations dans les collèges publics aura lieu le 11 juin.

Liaison Ecole-Mairie

• Travaux et équipements

Au niveau matériel informatique :

- Il reste encore sur l'école 4 TNI de la première génération, installés en 2011/2012 dans l'école. 3 d'entre eux doivent être remplacés en 2024 (CM2A-CM1C-CE1/CE2) et le dernier sera remplacé en 2025 (CPB).

L'école demande à quel moment de l'année 2024, les 3 TNI seront installés ? La Mairie se renseigne.

- Les copieurs ont été changés et sont opérationnels depuis fin janvier. L'école dispose de 2 copieurs noir et blanc et d'un copieur couleur.

- L'équipe s'interroge sur la pertinence de l'installation du wifi dans l'école. En effet, il y a très peu de réseau téléphonique dans l'école, cela peut poser souci en termes de sécurité pour des cas de PPMS par exemple, mais le wifi entraînerait aussi la circulation d'onde dans l'école, plus ou moins puissante car les locaux sont très grands.

DDEN : cela doit probablement être réglé, il faut vérifier les textes. Certaines informations concernant l'école ne doivent pas pouvoir être diffusées en wifi. A vérifier.

Enseignante CM2, concernant la classe mobile : 4 ordinateurs ne fonctionnent qu'avec la batterie branchée, cela entraîne des difficultés pour les apprentissages et l'évaluation des compétences numériques des élèves qui sont dans les programmes.

Mairie : va débiter la réflexion sur le changement de ceux qui ne fonctionnent plus très bien. Contacter des entreprises qui renouvellent leur équipement ?

- Un vidéoprojecteur a été acheté pour l'école élémentaire.

- La directrice a été équipée d'un PC portable financé par la Mairie depuis décembre 2023.

Au niveau des équipements :

- Prévoir un changement de sonnerie très rapidement, cette demande est récurrente et a été formulée également par les élèves via les délégués lors de la réunion en mairie.

Mairie : devis en cours.

- Installation d'un défibrillateur dans l'école élémentaire

- Achat d'un nouveau massicot, un devis a été envoyé à la mairie, car l'actuel massicot s'est cassé la semaine dernière.

- Concernant les odeurs d'égouts, la mairie a fait intervenir l'entreprise Vallier pour purger les canalisations. Il y a eu une amélioration, est-ce qu'il serait possible de le prévoir régulièrement ? et avant que l'air soit saturé en mauvaises odeurs ?

Mairie : c'est prévu.

- Récupérateur d'eau à installer du côté des jardins potagers.

- L'équipe de l'école souhaiterait avoir des informations sur l'aménagement de la cour prévu par la Mairie.

Mairie : travaille sur ce sujet, des tracés (jeux de billes) sont prévus, attente du retour de devis.

• **Le service enfance jeunesse**

La parole est donnée à M. Aragon, responsable du service enfance à la Mairie et à M. Larour, adjoint aux affaires scolaires.

Nouveauté : tous les lundi newsletter hebdo

Question des RPE à la Mairie de Cessy, réponses apportées par M. Larour et M. Aragon.

- **Visites de la cantine par les RPE ?**

La mairie demande aux RPE de leur proposer des dates, pour 3 visites, à partir d'avril pour 2 parents à chaque fois.

- **Arrivées des enfants à 13h après le temps du Vidolet ou de l'Escale ?**

Les enfants arrivent au plus tard à 12h45 pour manger. Il y a une amélioration sur le temps du repas, la Mairie travaille dessus.

Sur la 15^{ème} classe, pas de réel changement pour la cantine, le nombre de place est bon, c'est plutôt le flux qui posera problème à l'avenir.

- **Proportion de nourritures en fonction de l'âge des enfants ?**

Pas de différence de grammage entre les élèves du CP au CM2.

- **Gaspillage alimentaire ?**

Défi « anti-gaspillage » organisé en partenariat avec le SIVALOR. Il est possible que l'enfant limite la quantité dans son assiette, mais il est obligé de goûter. Il n'est pas possible de ne rien prendre.

- **Sanction si conflit ?**

Discussion de l'assemblée autour d'adultes référents, de confiance des enfants dans les adultes qui les encadrent. Dans l'ensemble, le retour des enfants est plutôt positif sur ce point. C'est un travail réalisé par la Mairie dans le cadre du PEDT.

L'équipe encadrante est complète, la mairie est satisfaite de l'équipe.

- ***Serait-il possible de mettre en ligne le petit film de présentation de la cantine qui avait été fait en début d'année ?***

La chargée de communication va le mettre en ligne.

- ***Etude – aide aux devoirs pendant le temps du périscolaire ?***

Il y a effectivement une salle de « devoirs » dans le périscolaire, avec une ambiance calme et un animateur présent. Ce n'est pas une « étude encadrée » mais une salle dédiée.

Toutes les questions envoyées à l'école ont été traités dans le déroulé du conseil d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la Directrice lève la séance à 20h15.

.../...

***La présidente, directrice de l'école
Emilie DECOUX***

***La secrétaire de séance, enseignante
Laurie Chatagnier***